



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 28 novembre 2012 — N° 14

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. McKay (Repentigny) fait une déclaration afin de féliciter Mme Marie-Ève Varin, lauréate régionale dans le cadre de l'Activité nationale de reconnaissance de la participation citoyenne.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 35^e anniversaire de l'Assemblée Mgr Castonguay n° 1741 des Chevaliers d'Asbestos, Danville, Richmond, Saint-Georges-de-Windsor et Wotton.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant les 40 ans du Club Optimiste de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant M. Roger Boucher et Mme Céline Dupuis, récipiendaires de la médaille de l'Assemblée nationale.

28 novembre 2012

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration concernant les soixante ans d'histoire pour les cadets de l'armée de Granby.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant le prix Hommage à M. Marcel Gagnon et à sa femme Mme Ghislaine Carrier.

M. Caire (La Peltrie) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire du Club Rotary de L'Ancienne-Lorette.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de création de la Commission d'accès à l'information.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant le sujet suivant : Solidaire avec les retraités de la White Birch.

M. Goyer (Deux-Montagnes) fait une déclaration concernant la Cabane à sucre Constantin, une institution à Saint-Eustache.

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

28 novembre 2012

Les travaux reprennent à 10 h 21.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme David (Gouin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 195 Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 195.

Dépôts de documents

M. Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

(Dépôt n° 282-20121128)

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport d'activités 2011-2012 d'Infrastructure Québec.

(Dépôt n° 283-20121128)

28 novembre 2012

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport du Comité d'experts sur l'assurance juridique.

(Dépôt n° 284-20121128)

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 de l'École nationale de police du Québec.

(Dépôt n° 285-20121128)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Bouillé (Iberville), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 27 novembre 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 286-20121128)

Dépôts de pétitions

Mme St-Amand (Trois-Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 511 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2.

(Dépôt n° 287-20121128)

28 novembre 2012

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme St-Amand (Trois-Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 128 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2.

(Dépôt n° 288-20121128)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Marois, première ministre, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

Copie d'un communiqué de presse, en date du 14 novembre 2012, transmis par la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec, intitulé « Près de 84 000 personnes en perte d'autonomie inquiètes du prochain budget provincial ».

(Dépôt n° 289-20121128)

Votes reportés

M. le Président informe les députés que, du consentement unanime de l'Assemblée, le vote sur la question soumise à l'Assemblée concernant la présence du drapeau canadien dans la Salle du conseil législatif est reporté à la séance du 4 décembre 2012.

Motions sans préavis

Mme Roy (Montarville), conjointement avec M. Bachand (Outremont), présente une motion concernant les commissions scolaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

28 novembre 2012

M. Dubourg (Viau), conjointement avec M. Le Bouyonnec (La Prairie), présente une motion concernant la taxe sur le tabac; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Maltais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Gaudreault (Hull) et M. Lévesque (Vanier-Les Rivières), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de considérer les enfants bénéficiant d'une pension alimentaire comme étant leurs bénéficiaires exclusifs et qu'en conséquence, il agisse avec diligence et équité afin que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être traitées comme un revenu pour le parent créancier dans le calcul des prestations d'aide sociale, ainsi que d'admissibilité à l'aide juridique, à l'aide financière aux études et au soutien au logement;

QU'elle demande à ce que cette nouvelle mesure soit mise en place en évitant que les sommes ainsi consacrées soient retranchées des autres services directs aux citoyens et de manière générale, de ne pas créer deux catégories de citoyens.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives, procède à des consultations particulières les 4 et 5 décembre prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

28 novembre 2012

Conseil de l'industrie forestière du Québec
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec
Fédération des producteurs forestiers du Québec
Association des consultants en foresterie du Québec
Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
Fédération québécoise des coopératives forestières
Nature Québec
Le Forestier en chef
Fédération québécoise des municipalités
Syndicat canadien des communications de l'énergie et
du papier (SCEP-FTQ)
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Syndicat des Métallos
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 5 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 2 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chaque intervenant soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 22 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 28 minutes;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE la ministre des Ressources naturelles soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics; puis afin de poursuivre le débat sur le discours du budget; et enfin, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi constituant la Mutuelle de microfinance (Québec);
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de limiter les contributions à 100 \$ par électeur et de réviser le financement public des partis politiques;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 8, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale; puis afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la commission et de procéder à l'organisation de ses travaux.
- _____

28 novembre 2012

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat ajourné le mardi 27 novembre 2012 sur la motion de M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, et sur la motion pour formuler un grief présentée par Mme David (Gouin), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À 12 h 59, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, et sur la motion pour formuler un grief présentée par Mme David (Gouin), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

28 novembre 2012

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 9, Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Gauthrin (Verdun).

À 18 heures, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 29 novembre 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON